

Grille des critères de sélection – Volet Faire affaire ensemble

Le volet Faire affaire ensemble invite les entreprises qui se démarquent par leur approvisionnement auprès de fournisseurs québécois à partager leur carnet d'adresses pour valoriser leurs pratiques et inspirer d'autres entrepreneurs.

Que ce soit par le choix d'un manufacturier, d'un cabinet comptable ou d'une agence web, chaque dépense de biens et de services génère des impacts concrets ici!

Application

La grille de critères de sélection est un outil qui a comme objectifs de permettre aux membres du jury d'apprécier la valeur de la candidature relativement à chacun des 5 thèmes du volet et de les soutenir dans les délibérations pour désigner unanimement le lauréat.

Il est à noter que lorsque des entrevues sont tenues, il se précise une compréhension plus fine de la candidature et des personnes qui l'initient, et que l'appréciation des critères de sélection par le jury peut se moduler de façon significative.

Nom de l'entreprise :		
Thèmes	Critères de sélection	
Le portrait de l'entreprise	L'entreprise est crédible et démontre du potentiel. La vision, la mission et les valeurs sont clairement définies. L'approche commerciale, les produits et/ou services se distinguent auprès de la clientèle et/ou dans le domaine.	/20
L'orientation en matière d'approvisionnement	L'entreprise présente un cheminement intéressant et une orientation forte en faveur de l'approvisionnement auprès de fournisseurs du Québec ¹ .	/20
Les pratiques	Les exemples sont révélateurs de l'agilité des parties prenantes ¹ . Les défis et avantages du Faire affaire ensemble sont illustrés. Les impacts évoqués sont réalistes et inspirants.	/20
Les données	L'entreprise fait état de données permettant de chiffrer la progression de son impact en matière de Faire affaire ensemble. Elle démontre son engagement à faire évoluer ses pratiques.	/20
La touche d'inspiration	L'attitude positive et le discours de l'équipe entrepreneuriale en faveur de l'approvisionnement auprès de fournisseurs québécois en font des ambassadeurs inspirants.	/20
TOTAL	<i>Note — pour qu'une candidature soit retenue comme lauréate, un minimum de 60 % doit être accordé par la majorité des membres du jury.</i>	/100

¹ sans égard au fait que ceux-ci soient ou non établis dans la même région administrative que l'entreprise participante.

Commentaires et observations du membre du jury
